AUTOCONTROL

D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D144623411

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES
- FREI

DATE DU CONTRÔLE

04/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26160665

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285

RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

ADRESSE : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1382

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GW-323-LB	17/04/2024	17/04/2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	N10RENCTF20R680

N° dans la série du type	Énergie
VF1MA000871518584	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
104610	MASTER

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : 6 ET 8 RUE PIERRE MARIE CURIE
69800 ST PRIEST

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé : AVD,AVG

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV

3.2.1.c.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage dans un état inacceptable : AVG

3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux : AVD,AVG

4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : G

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : D,ARD,ARG

4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse : ARG

4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : AR,ARD

4.4.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite : G

4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : D,G

5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu : AV,AR

5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée : AVD,AVG,ARD

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : ARG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV,AR

6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé : AVD,AVG

7.1.2.d.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Boucle de ceinture de sécurité endommagée ou ne fonctionnant pas correctement : AVD

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante : ARG

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

CONTRÔLE VOLONTAIRE

D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D144623412

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES
- FREI

DATE DU CONTRÔLE

04/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26160665

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

Suite du procès-verbal - N° d'imprimé : D144623411

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD,AVG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D,G,AVD,ARD,ARG

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : AVD

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration : D

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285

RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

ADRESSE : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1382

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GW-323-LB	17/04/2024	17/04/2024

Genre	Marque	Type
CTTE	RENAULT	N10RENCTF20R680

N° dans la série du type	Énergie
VF1MA000871518584	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
104610	MASTER

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : 6 ET 8 RUE PIERRE MARIE CURIE
69800 ST PRIEST

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

MESURES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

CONTRÔLE VOLONTAIRE